

Département : 51
Aire d'étude : MONTMORT LUCY
Commune : LA CAUÛE
Dénomination : EGLISE PAROISSIALE
Vocable : SAINT PIERRE

IA51000005

Coordonnées : LAMBERT1 X = 0706550 Y = 0135725

Cadastre : 1985 AA 23, 1824 B 251

PROPRIETE DE LA COMMUNE

Etat de conservation : RESTAURE

Dossier d'INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1993 par INGUENAUD VIRGINIE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1993

HISTORIQUE

EGLISE PAROISSIALE 18E SIECLE.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLAGE

MATERIAUX

Gros oeuvre : MOELLON, MEULIERE, BOIS, TORCHIS

Couverture : TUILE PLATE, ARDOISE

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 2 VAISSEAUX

Couvrement : FAUSSE VOUTE EN BERCEAU, LAMBRIS DE COUVREMENT

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS

51 CAURE (LA)

EGLISE PAROISSIALE
Eglise Saint-Pierre

DOCUMENTATION

Archives

A.D. Marne : C 1858, C 2079, G 124, 1 L 1322, 1 L 1325, 2 O 971, 2 V 1, 37 V 1

A.D. Marne, série C

Intendance de Champagne : Affaires ecclésiastiques, églises et presbytères

C 1858 LA CAURE

le 4 septembre 1752 : ordonnance de visite par l'intendant qui nomme Léonard Ragot et Louis Bourgeois.

le 30 novembre 1752 : procès verbal de visite

-réparations à la nef et au clocher

-maçonnerie "4 piliers boutants de la nef, hausser le pilier du pignon du portail"

-charpente

-couverture

détail estimatif : 505 livres 5 sols

le 24 mars 1753 : adjudication des ouvrages

C 2079 LA CAURE

le 15 juillet 1737 : mauvais état du clocher et de la nef de l'église signalé au surintendant (Lepelletier de Beaupré) par le curé et les habitants

le 30 mars 1738 : réponse du subdélégué d'Epernay

le 18 juin 1738 : devis

le 29 août 1739 : ordonnance du surintendant

en 1740 : réparations

en 1758-59 : réparations à la nef, bas-côtés, clocher

le 13 août 1758 : devis dressés en exécution de l'ordonnance du surintendant du 16 mai, par Robert Ragot maçon et Louis Bourgeois charpentier, 1044 livres

A.D. Marne, série G

G 124 : visites pastorales par Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré

Doyenné de Vertus

LA CAURE f° 116 à 123 verso (6 mai 1746)

voûte ou plafond du choeur *Il faut le retenir et le peindre.*

voûte ou plafond de la nef *Plafonnée tout neuf, il ne faut que le blanchir.*

Meubles parant les autels *1°) Deux grands tableaux, l'un de St Pierre, l'autre de St Paul, garnis de cadres dorés.*

2°) Deux autres tableaux, l'un de la Vierge, l'autre de Saint Louis garnis de même.

A la fin du procès-verbal

Qu'on fera retenir et mettre en couleur le plafond du sanctuaire et blanchir celui de choeur et de la nef.

Qu'on fera faire une petite armoire pour renfermer les vaisseaux sacrés.

A.D. Marne, série 2 O

églises

2 O 971 LA CAURE

1869 Demande de secours refusée

1877 Demande de secours

1930 L'église a besoin de travaux. Commune démolie pendant la guerre.
Mairie et école reconstruite grâce aux dommages de guerre, mais rien n'a
été fait pour l'église qui est resté en l'état.

Des. Plan-masse et de situation d'après le plan cadastral, section AA, feuille remaniée pour 1985.

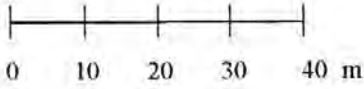


Fig. 1 Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

Phot. Inv. J. Philippot
93 51 487 X



Fig. 2 Vue d'ensemble depuis l'est

Phot. Inv. J. Philippot
93 51 489 X



Fig. 3 Vue d'ensemble depuis le nord

Phot. Inv. J. Philippot
93 51 522 X



Fig. 4 Entrée côté ouest

Phot.Inv. J.Philippot
93 51 521 X



Fig. 5 Entrée côté sud

Phot. Inv. J. Philippot
93 51 520 X



Fig. 6 La nef et le bas-côté nord

Phot.Inv. J.Philippot
93 51 519 X



Fig. 7 Bas-côté nord vu depuis l'ouest

Phot.Inv. J.Philippot
93 51 510 X



Fig. 8 Petite baie, mur nord du choeur

Phot.Inv. J.Philippot
93 51 509 X

